



Mairie d'Erquy

CONSEIL MUNICIPALSéance du **23 JANVIER 2023**

Le vingt-trois janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane LECOMTE, Maire.

Présents : Mesdames Christine Ghazali, Aline Vandewalle, Hélène Henry, Valérie Bérenger, Céline Girard, Sabine Garnet.

Messieurs Stéphane Lecomte, Philippe Henry, Dominique Brachet, Eric Duchemin, Patrick Duhin, Sylvain Collin, Julien Érad.

Absents excusés : Messieurs Ali Barreddine, Guillaume Druon.

Pouvoir : Monsieur Guillaume Druon donne pouvoir à Madame Sabine Garnet.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien Érad.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du dernier Conseil Municipal
- 3) Demande de subvention « Aire de jeux »
- 4) Demande de subvention « Éclairage LED » (groupe scolaire, service technique, mairie)
- 5) Planning Commissions
- 6) Questions diverses

La séance est ouverte**N°1/23-01/2023 Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Julien Érad a été désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

N°2/23-01/2023 Approbation du dernier Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 15 novembre 2022 a été approuvé **à l'unanimité**.

N°3/23-01/2023 Demande de subvention « Aire de jeux »

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la visite de vérification de l'aire de jeux en mars 2022, un jeu a dû être retiré pour non-conformité.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal la création d'un nouveau jeu en remplacement de celui-ci ainsi que l'achat de 2 tables pique-nique permettant ainsi d'accueillir les familles pour un meilleur moment de convivialité.

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire décide, **à l'unanimité** :

- **D'entreprendre** l'achat d'un nouveau jeu et de 2 tables pique-nique
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Oise et l'Etat pour l'octroi d'une subvention.

Le montant global de cette opération s'élève à 14 012 HT soit 16 814.40 TTC.

Les crédits nécessaires à ces travaux seront inscrits au budget primitif 2023.

N°4/23-01/2023 Demande de subvention « Éclairage LED » des bâtiments communaux

Dans la continuité des économies énergétiques engagées (Passage de l'éclairage public au LED avec extinction la nuit),

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal, de rénover l'éclairage des bâtiments communaux par un éclairage LED moins énergivore.

Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide, **à l'unanimité** :

- **D'entreprendre** la rénovation du parc lumineux en éclairage LED des bâtiments communaux
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Oise et l'Etat pour l'octroi d'une subvention.

Le montant global des travaux s'élève à 10 849 HT soit 13 018.80 TTC

Les crédits nécessaires à ces travaux seront inscrits au budget primitif 2023.

N°5/23-01/2023 Planning Commissions

Mr le Maire informe que prochainement seront organisées les commissions suivantes :

- Commission des finances (date à définir)
- Commission des travaux (date à définir)
- Commission de l'urbanisme (date à définir)
- Commission d'informations (date à définir)

N°6/23-01/2023 Questions diverses

Pas de questions diverses

Informations du Maire

- Monsieur le Maire informe qu'un courrier va être envoyé à chaque président et présidente des associations concernant les demandes de subventions afin de pouvoir commencer à préparer le budget 2023.
- Monsieur le Maire informe qu'une antenne FREE est en cours d'installation.
- Monsieur le Maire informe sur les prochaines dates des permanences des élus :
 - ✓ Samedi 4 février (élus présents : Sylvain Collin, Christine Ghazali, Éric Duchemin)
 - ✓ Samedi 4 mars (élus présents : Sabine Garnet, Valérie Bérenger, Dominique Brachet)
 - ✓ Samedi 1er avril (élus présents : Sylvain Collin, Céline Girard, Patrick Duhin)

La séance est levée à 19H35

Le/La Secrétaire de séance

Le Maire